



FORMASUP MÉDITERRANÉE et l'inclusion des alternant·es en situation de handicap



Je suis en situation de handicap et souhaite devenir alternant·e, comment puis-je y parvenir ?

1

Faire reconnaître votre handicap

Si ce n'est pas encore le cas, contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de son département de résidence afin d'obtenir votre RQTH. Contacts et renseignements sur la fiche pratique RQTH.



2

Être admis·e dans la formation

Consulter la rubrique comment candidater sur les fiches formations de FORMASUP MÉDITERRANÉE consultables sur www.formasup-med.com/nos-formations. Vous suivrez ensuite le processus de sélection propre à chacune de nos formations.



3

Vous rapprocher de votre conseiller Cap Emploi, Mission Locale ou Pôle Emploi

L'informer de votre souhait de formation en alternance. Il vous aidera à construire ce projet et vous accompagnera dans la recherche d'une entreprise d'accueil.

4

Vous rapprocher de la référente handicap de Formasup Méditerranée

Elle pourra vous accompagner dans vos démarches de compensation de votre handicap.



Rappel de la loi du 11 février 2005

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, n°2005-102, précise que les entreprises de **plus de 20 salariés**, du secteur **privé ou public**, sont tenues à une **obligation d'emploi d'au moins 6% de personnes en situation de handicap**.

En chiffres

En France, le nombre d'apprenti·es en situation de handicap est de 10 000 en 2022, soit +21% qu'en 2021.

Le CFA Formasup, comprend 7800 alternant·es en 2023-2024 en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, dont 1% qui sont en situation de handicap, au sein de nos Universités et établissements partenaires de la Région Sud.



CE QUE PERMET LA LOI EN MATIÈRE DE CONTRAT DE TRAVAIL

- Un allongement de la durée du contrat d'apprentissage peut être prévu
- Un accès à l'apprentissage sans limite d'âge
- Une visite médicale d'embauche est obligatoire avant la prise de poste



Référente Handicap
FORMASUP MÉDITERRANÉE pour vous conseiller, orienter et vous accompagner :
07 87 73 17 15
handicap@formasup-med.com



ACCOMPAGNEMENT ET AMÉNAGEMENTS EN PÉRIODE DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ

AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES :

- Tiers temps
- Aide à la communication
- Aide à la prise de notes

AMÉNAGEMENTS DES EXAMENS

- Tiers temps
- Prêt de matériel
- Salle individuelle
- Reformulation du sujet d'examen
- Secrétaire d'examens



missionhandicap.univ-amu.fr
contacts par regroupement de sites d'Aix Marseille Université



Mission Handicap
handicap@univ-cotedazur.fr



mission.handicap@univ-tln.fr



Mme CARLE
relais-handicap@univ-avignon.fr



voir avec la référente handicap du CFA



vie.etudiante@sciencespo-aix.fr



instn-handicap@cea.fr



FINANCEMENT DES AMÉNAGEMENTS AU SEIN DE LA FORMATION

Financiers partenaires de la majoration du coût contrat

Les Opérateurs de compétences
OPCO

AFDAS, AKTO, ATLAS, CONSTRUCTYS, L'OPCOMMERCE, OCAPIAT, OPCO 2I, OPCO EP, OPCO MOBILITÉS, OPCO SANTÉ, UNIFORMATION



AMÉNAGEMENTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

- Diagnostic pour la mobilisation des aides
- Financement de matériel spécifique
- Aide aux transports et déplacements
- Aide humaine
- Co financement de la formation
- Aides financières pour l'alternant·e et l'employeur



secteur privé



secteur public